

Zones du PLU

- UA
- UC
- UCnc
- DAU
- A1
- A2
- N1
- N2er
- N2i

Prescriptions

- Périmètre de recul aux abords des cours d'eau (10m)
- Périmètre de recul aux abords des cours d'eau (20m)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacement réservé
- Linéaire commercial

Éléments protégés au titre des articles L151-19 et/ou L151-23 C.U.

- Patrimoine bâti remarquable
- ➔ Jardin remarquable

Emplacements réservés

DÉSIGNATION	SURFACE (M2)	INTÉRIÉUR
ER N°1 Élargissement du Nord du chemin de Sabalou	1262	Commune
ER N°2 Élargissement de la Route du Stade	82	Commune
ER N°3 Élargissement du chemin de Sabalou	1262	Commune
ER N°4 Création d'un cheminement autour	92	Commune
ER N°5 Élargissement du Sud du chemin de la Condamine	5053	Commune
ER N°6 Création d'un espace public autour du moulin	9774	Commune
ER N°7 Élargissement de chemin du cimetière	1658	Commune
ER N°8 Création d'une salle des fêtes et d'un parking	5248	Commune



Plan Local d'Urbanisme

PIAN DE ZONARE - CEBTUS



Document arrêté le 1

